

une lune et des pommes d'or, etc. Philippe d'Aquin, dans ses *Explications du camp des Israélites*, donne les *blasons* de ces tribus, reproduits sur le pectoral du pontife; le père Petra-Sancta prétend que c'est aux Assyriens qu'il faut remonter pour trouver les premiers éléments de l'art héraldique, et il s'appuie sur le bélier de Nemrod, le chien passant d'Anubis, et l'aigle d'or du roi des Médes. Eschyle décrit les écus des sept chefs qui combattirent devant Thèbes et cite celui de Tydée, qui porte sur son bouclier un ciel flamboyant d'étoiles, au milieu duquel brille l'œil de la nuit. Les Argonautes, partant pour la conquête de la toison d'or, adoptèrent des signes de reconnaissance particuliers. Alexandre le Grand accorda à ses soldats des marques d'honneur dont il se réservait exclusivement la distribution, et enfin chaque peuple ancien nous montre l'emploi de certains symboles figurés et d'enseignes nationales qu'on voit briller à la tête des légions; mais ce ne sont là que des représentations emblématiques qu'il faut bien se garder de confondre avec le *blason*. Celui-ci n'a réellement pris naissance qu'au moyen âge; il est devenu un art régulier, une science formulée qui, établissant une sorte de lien mystérieux entre les diverses familles nobles, leur a permis de se reconnaître de génération en génération. Au retour de la croisade, les armes du gentilhomme ornaient la bannière qui flottait sur la plus haute tour de son manoir, et ces armes, peintes sur vitraux, sculptées au-dessus des portes, gravées sur son tombeau, étaient religieusement conservées par tous ses descendants. La plupart des pièces héraldiques figurant dans les écus des anciennes familles sont des souvenirs des croisades: par exemple, les merlettes, les coquilles, les croix, les besants, etc., les couleurs elles-mêmes: ainsi sinople (vert) rappelle Sinope, dont la vue plut si fort aux croisés, frappés de la magnificence de ses arbres au feuillage d'un vert d'émeraude; sable (noir) prit son nom du *sabellina pellis*, petit animal qui pullulait dans les environs des lieux saints.

Le *blason* fut fort en honneur pendant toute l'époque féodale, et il joue un grand rôle dans l'histoire, dont il facilite l'étude. On attribue la réglementation de ses dispositions à Geoffroy de Preuilly; toutefois, ce ne fut que sous Philippe-Auguste que parut le premier traité de *blason*, qui lui fut dédié. Depuis lors, on le vit s'imposer partout et briller dans toutes les cérémonies où la noblesse était appelée à figurer, et le premier soin que prenait le chevalier désireux d'entrer en lice était de justifier de sa noblesse par la production de son *blason*.

La Renaissance le maintint en honneur, et nous voyons les pages portant les armes du seigneur, les objets d'ameublement ornés du *blason* du châtelain, qui l'appose sur tous les actes pour tenir lieu de signature ou pour en confirmer l'authenticité. Sous Louis XIV, le *blason* était devenu d'un usage universel; à l'exemple des gentilshommes, les nouveaux anoblis voulurent avoir un *blason*; les corps de métiers et les corporations religieuses eurent le leur, les bourgeois firent de même, et enfin, en 1696, parut un édit qui, sous le prétexte de réglementer le port des armoiries, cachait une mesure fiscale, et offrait le moyen d'obtenir un *blason* moyennant le paiement d'un droit de 20 livres, et de 40 pour les *blasons* contenant des fleurs de lis.

Jusqu'à la Révolution de 1789, le *blason* fut en grand honneur; les héralds qualifiaient leur science de sublime, et la manie du *blason* était telle que les auteurs s'ingéniaient de cent façons pour en donner aux jours de la semaine, aux éléments, aux âges. Un d'eux décrit complaisamment le *blason* de Jésus-Christ, auquel il donne une couronne de marquis.

La Révolution, dans sa haine contre tout ce qui pouvait rappeler le régime des privilèges de naissance, fit la guerre aux *blasons*, et, non content d'en proscrire l'usage, elle s'attacha à les détruire et à les effacer sur tous les monuments, sur tous les objets qui en étaient revêtus. Mais cette passion d'égalité perdit bientôt de son énergie; avec l'Empire, les *blasons* reparurent, en affectant certaines allures nouvelles; en d'autres termes, le gouvernement impérial voulut introduire des modifications dans la science héraldique; l'empereur Napoléon I^{er}, en créant une nouvelle noblesse, voulut qu'elle se distinguât de l'autre par des armoiries qui rappelleraient les hauts faits modernes de ses soldats anoblis, jugeant avec raison que c'était un non-sens d'introduire les merlettes ou les besants des croisés sur les écus des vainqueurs de Wagram ou d'Eylau. Ce furent donc des pyramides, des casques, des lances, des étendards, qui couvrirent les nouveaux écus, tandis que les couronnes elles-mêmes disparaissaient pour faire place à des toques spéciales. Mais ces innovations n'eurent qu'une durée très-limitée; peu à peu, les nouveaux *blasons* se composèrent à l'imitation des anciens, et la Restauration vint mettre un terme à l'emploi des tenants en uniforme et des toques à panache. Les quelques armoiries établies sous Louis-Philippe furent soumises aux règles héraldiques. La révolution de 1848, se fiant au progrès de l'esprit démocratique, et persuadée que le dandisme public suffirait pour faire tomber ce dernier débris d'un âge qui ne peut plus revivre, laissa les *blasons* en paix. La science héraldique, après avoir excité une admiration portée jusqu'au culte, n'est plus regardée au-

jourd'hui que comme une partie assez curieuse de l'archéologie, et quand on a voulu composer les armoiries d'un duc de Malakoff ou d'un comte de Palikao, c'est à la science de nos archéologues qu'on a dû avoir recours; car si le nom de d'Hoziar est encore connu, on n'a pas songé à lui donner un successeur.

Bibliogr. Voici la liste des ouvrages les plus importants qui ont trait aux règles du *blason* et à son histoire générale:

Abrégé méthodique des principes héraldiques, ou du véritable art du *blason*, par Claude-François Menestrier, jésuite (Paris, 1661, 1663, 1670, 1680, in-12);

L'Art héraldique ou Manière d'apprendre le blason, par Jules Baron, écuyer, avocat au parlement (Paris, 1672, 1678, 1682, 1688, in-12);

L'Art du blason justifié ou les Preuves du véritable art du blason, par Claude-François Menestrier, jésuite (Paris, 1671, in-12);

La Science héraldique, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, de l'art du *blason*, du symbolisme, des couleurs et autres ornements de l'écu, de la devise, du cri de guerre, de l'écu pendant, des pas et autres prises des anciens chevaliers, des formes différentes de leurs tombeaux, et des marques extérieures de l'écu de nos rois, roynes et enfants de France, et officiers de la couronne et de la maison du roi, par Marc Vulson de la Colombière (Paris, Cramoisy, 1644, 1669, in-fol.);

La Vraie et parfaite science des armoiries, de feu Lovvan Géliot, avocat au parlement de Bourgogne, apprenant et expliquant sommairement les mots et figures dont on se sert au *blason* des armoiries et l'origine d'icelles. Augmenté de nombre de termes et enrichi de grande multitude d'exemples des armes des familles, tant françaises qu'étrangères, des institutions des ordres et de leurs colliers, des marques des dignités et charges, des ornements des escus; de l'office et des roys, des héralds, des poursuivants d'armes et autres curiosités dépendantes des armoiries, par Pierre Palliot, Parisien, imprimeur du roy (Dijon, 1660, 1661, 1664; Paris, 1661, in-fol. Le savant auteur de la *Bibliothèque héraldique*, M. Joannis Guigard, s'exprime ainsi au sujet de ce livre: « L'ouvrage de Louvan Géliot, avec les augmentations de Pierre Palliot, est très-estimé; c'est, de tous les ouvrages de ce genre, celui qui mérite encore aujourd'hui d'être le plus consulté. »

Le Palais de l'honneur ou la Science héraldique du blason, contenant l'origine et l'explication des armoiries, l'institution des ordres de chevalerie, avec les armes gravées en taille-douce, pour en donner l'intelligence. Ensemble, les généalogies historiques des illustres maisons de France et autres nobles familles du royaume; les cérémonies observées en France aux sacres des roys et des roynes, leurs entrées solennelles, les baptêmes des fils et des filles de France, et autres choses très-curieuses pour l'histoire, par le P. Anselme (Paris, 1686, in-40).

Nouveau manuel complet du blason ou Code héraldique, par J.-F. Pautet du Paroix (Paris, 1843, in-18);

Histoire du blason et science des armoiries, par G. Eysenbach (Tours, 1848, in-80);

Dictionnaire héraldique, contenant l'explication et la description des termes et figures usités dans le *blason*, des notices sur les ordres de chevalerie et les marques des charges et dignités, etc., par Charles Grandmaison (Paris, 1852, gr. in-80);

Résumé des principes généraux de la science héraldique, par Oscar de Watteville (Paris, Didot, 1857, in-12);

Grammaire héraldique, contenant la définition exacte de la science des armoiries, suivie d'un vocabulaire explicatif, par H. Gourdon de Genouillac (Paris, Dentu, 1854, 1858, 1860, in-18);

La science du blason, accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe, par le vicomte de Magny (Paris, Aubry, 1860, deux parties en 1 vol., grand in-80);

Bibliothèque héraldique de la France, par Joannis Guigard, de la Bibliothèque impériale (Paris, Dentu, 1861, in-80). (V. ci-dessous, au mot BIBLIOTHÈQUE, l'analyse de cet important ouvrage);

Armorial général de la France, par Louis-Pierre d'Hoziar et par Ant.-Marie d'Hoziar de Serigny fils (Paris 1738-1768, 10 vol. in-fol.);

Armorial des principales maisons et familles du royaume et particulièrement de celles de Paris et de l'Ile-de-France, contenant les armes des princes, seigneurs, grands officiers de la couronne et de la maison du roi, celles des cours souveraines..., avec l'explication de tous les *blasons*. Ouvrage enrichi de près de quatre mille écussons, gravés par Du Buisson et Gastelier de la Tour (Paris, 1757-1760);

Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine et l'état actuel des premières maisons de France, des maisons souveraines, etc., par Aubert de la Chesnaye-des-Bois (Paris, 1757-1765, 7 vol. in-80);

Dictionnaire de la noblesse, etc., par A. de la Chesnaye-des-Bois (Paris, 1770-1786, 15 vol. in-40). (V. l'analyse);

Nobiliaire universel de France, par V. de Saint-Allais et M. de la Chabeaussière (Paris, 1814-1848, 21 vol. in-80), avec un grand nombre de *blasons* gravés;

Dictionnaire universel de la noblesse de France, avec *blasons*, par M. de Courcelles (Paris, 1820-1821, 5 vol. in-80);

Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, ou *Recueil de preuves, etc.*, par Lainé (Paris, 1828-1850, 11 vol. in-80, avec *blasons*, pennons et tableaux généalogiques);

Libre d'or de la noblesse de France, publié sous la direction de M. (Charles Drigon), de Magny (Paris, 1844-1852, 5 vol. in-40, avec *blasons* gravés et grandes armoiries coloriées);

Armorial historique de la noblesse de France, par H. de Milleville (Paris, 1845, in-40, avec un grand nombre de *blasons* gravés);

Armorial de la noblesse de France, par M. d'Auriac et Acquier (Paris, 1855-1860, 7 vol. gr. in-40, avec *blasons* intercalés dans le texte);

Annuaire de la noblesse de France, publié par Borel d'Hauterive (Paris, 1843-1865, 22 vol. in-80, avec *blasons*);

Recueil d'armoiries des maisons nobles de France, par H. Gourdon de Genouillac (Paris, Dentu, 1860, in-80). Description de plus de 10,000 *blasons* appartenant à des familles françaises;

Légendaire de la noblesse de France, par le comte O. de Bessas de la Mégie (Paris, 1865, gr. in-80).

Bibliothèque héraldique de la France, par Joannis Guigard. Ce livre comprend la nomenclature systématique et raisonnée de tous les ouvrages qui ont paru sur le *blason*, les ordres de chevalerie, la noblesse, les fiefs, la féodalité et les généalogies, relatifs à la France. C'est un ouvrage sans précédent, qui rend d'immenses services à tous ceux qui s'occupent de science héraldique. La méthode qui a été suivie pour l'établir, l'exactitude des renseignements qu'il contient, le nombre des ouvrages cités, les notes critiques, bibliographiques et littéraires qui accompagnent la plupart des articles, l'ont fait devenir un véritable manuel.

Dictionnaire de la noblesse, par A. de La Chesnaye-des-Bois. C'est une histoire singulière que celle de la destinée de cet ouvrage: peu de livres ont moins de valeur réelle que celui-ci, et on ne sait comment cela s'est fait, peu sont plus souvent cités comme faisant autorité. Voici le jugement porté par M. Guigard: « La plupart des généalogies composant cette lourde et volumineuse compilation ont été produites par les intéressés. Il en est bien peu que La Chesnaye-des-Bois ait rédigées lui-même. Dénué de critique et de scrupule, ce capucin besoigneux prenait tout ce qui pouvait grossir la matière de son livre. C'est ainsi que nous y voyons figurer la généalogie d'Haudicourt de Blancourt, de ce faussaire indigne... Malgré cela et malgré les erreurs sans nombre qu'on y trouve, cet ouvrage est excessivement recherché aujourd'hui, et le prix en est fort élevé. A la vente de la bibliothèque de M. Solar, en novembre 1860, un exemplaire fut vendu 1,815 fr. Il est, du reste, très-rare, la majeure partie des exemplaires ayant été détruite pendant la Révolution. » — Les deux ouvrages le plus demandés à la Bibliothèque impériale, disait un jour l'un des employés de cet établissement, c'est l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, et le *Dictionnaire de la noblesse*, de La Chesnaye-des-Bois! »

Blason des couleurs en armes, liées et devises (LB) (Paris, 1582, in-80). Selon M. Brunet, ce livre, rarissime et curieux, serait de Sicille, hérald d'armes d'Alphonse V, roi d'Aragon. Nous ferons observer à l'auteur du *Manuel*, d'ordinaire si exact, que Sicille n'est pas le nom du véritable auteur de cet ouvrage. Les héralds d'armes avaient la coutume de changer de nom. Tantôt ils prenaient celui d'un animal fabuleux, comme *Dragon-Rouge* en Angleterre; tantôt celui d'un ordre de chevalerie, comme *Toison-d'or* en Espagne et dans les Flandres; tantôt aussi un cri de guerre, comme *Montjoie* en France. Mais plus particulièrement, ils prenaient le nom d'une ville, d'une province ou d'un royaume, que, par ce fait, ils représentaient dans les pompes chevaleresques du moyen âge. « Cette production singulière, dit M. Joannis Guigard, n'a selon nous d'autre mérite que sa rareté et son ancienneté. Il y a des livres moins prisés, sous ce rapport, et qui cependant sont plus anciens et n'ont pas autant d'éditions connues. Quoi qu'il fût très-populaire en son temps, il ne paraît pas toutefois qu'il ait offert alors tout le degré d'intérêt que les siècles semblent lui avoir donné aux yeux des bibliophiles modernes. » Rabelais, qu'on ne sera guère tenté d'accuser d'ignorance, s'exprime ainsi sur ce livre et sur son auteur anonyme. «... Qui vous veut? qui vous point? qui vous dict que le blan signifie foi, et bleu fermeté? Ung, dictes-vous, livre trepolu, qui se vend par les bisousarts et porteballes au titre: le *Blason des couleurs*. Qui l'a fait? Qu'encoment il soit, en ce ha esté prudent, qu'il n'y a point mis son nom. Mais au reste, je ne sçai quel premier en lui je doive admirer, ou son outrecuidance ou sa besterie. » Malgré la sévérité de Rabelais, ce livre est fort célèbre, et, tout récemment, M. H. Cocheris vient d'en donner une nouvelle et charmante édition (Paris, Aug. Aubry, 1860, petit in-80), en l'attribuant au hérald du roi d'Aragon.

BLASONNÉ, ÉE (bla-zo-né) part. pass. du v. *Blasonner*. Peint, représenté selon les règles du *blason*: *Sur presque tous ces portraits étaient BLASONNÉS, dans un cartouche, les armes de cette ancienne maison.* (F. Suc.)

— Par ext. Noble, décoré d'un titre de noblesse: *Le marquis était enfermé à Sainte-Pélagie, et ne pouvait plus continuer sa vie d'atigrefin BLASONNÉ.* (F. Soulié.) *Elles portent toutes les trois des noms aussi BLASONNÉS que les vôtres.* (F. Soulié.)

Quelque fat insolent, Mendant blasonné qui, sans cœur, sans talent, Amoureux d'une dot à millions, l'infâme! M'a volé mon bonheur, mon nom, toute mon Ame. C. OSTROWSKI.

BLASONNEMENT s. m. (bla-zo-ne-man — rad. *blasonner*). Action de blasonner, de représenter des armoiries suivant les règles du *blason*, ou d'en donner l'explication.

BLASONNER v. a. ou tr. (bla-zo-né — rad. *blason*). Représenter des armoiries en couleurs, selon les règles du *blason*: *Le peintre a fait ces armoiries en grisaille, il fallait les BLASONNER.* (Acad.)

— Déciffrer, expliquer des armoiries, les interpréter avec des termes propres à l'art héraldique: *Quand cet homme parle d'armoiries, il les BLASONNE très-bien.* (Acad.) *Pour bien BLASONNER un écu, on commence toujours par le champ.* (Trév.)

— Par ext. Relever, rehausser: *Les perles et le riche éclat de l'or y BLASONNAIENT les armes et les trophées séraphiques.* (Chateaub.)

— Ironiq. Tournier en ridicule, bafouer: *Ainsi l'ont dit les malins huguenots Qui du papisme ont blasonné l'histoire.* VOLTAIRE.

A la cour, à la ville on l'a tant blasonné, Hué, sifflé, berné, brocardé, chansonné, Qu'enfin, ne pouvant plus tenir tête à l'orage, Avec sa Pénélope il a plié bagage. L. CHAUSSÉE.

Ce sens ironique, encore usité, est dû à un sens oublié du même verbe, celui de louer, vanter, glorifier.

— Grav. Représenter en gravure, avec les pointilllements et les tailles de convention: *Le graveur n'a pas bien BLASONNÉ les armoiries sur cette vascelle.* (Acad.)

Se blasonner, v. pr. Etre expliqué suivant les règles du *blason*: *Les armes de France se BLASONNAIENT ainsi: Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef et une en pointe.* (Trév.)

BLASONNEUR, EUSE s. (bla-zo-nour, ou-ze — rad. *blasonner*). Qui blasonne, qui donne l'explication des armoiries, qui s'occupe du *blason*: *Au dernier siècle, les bons BLASONNEURS étaient encore recherchés.*

... Les blasonneurs, presque tous ridicules, Donnent des fleurs de lis à qui veut les payer. BOURSAILL.

— Ironiq. Médisant, critique: *Fatigué de brocards, il résolut de fuir les BLASONNEURS et de partir pour ses terres.*

... Tant plus sont aigres les blasonneurs, Plus le constant ami a de los méritoire. C. MAROT.

BLASPHEMANT (bla-sfé-man) part prés. du v. *Blasphémer*:

C'est cette vertu même à nos désirs cruelle, Que vous louiez alors en blasphémant contre elle. CORNEILLE.

BLASPHEMATEUR, TRICE s. (bla-sfé-ma-teur, tri-se — rad. *blasphémer*). Qui blasphème, qui prononce des blasphèmes: *Ce roi publia un édit contre les BLASPHEMATEURS.* (Acad.) *Les Juifs se bouchaient les oreilles et déchiraient leurs vêtements quand ils entendaient un BLASPHEMATEUR.* (De Genoude.)

Ce cœur si pur, cet esprit si fervent, Vous le dirai-je? Il n'est plus qu'un brigand, Lâche apostat, blasphémateur indigne. GRESSET.

Mais du Dieu trois fois saint, notre injure est l'injure; Faut-il l'abandonner au mépris du parjure, Aux langues du sceptique ou du blasphémateur? LAMARTINE.

Tandis que ces monstres barbares Poussaient d'insolentes clameurs, Le dieu, poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs blasphémateurs. LEFRANC DE POMPIGNAN.

On a dit anciennement **BLASPHEMEUR** et **BLASPHEMEUR**.

— Adjectiv. Qui blasphème: *Le peuple, de nos jours, est loin d'être BLASPHEMEUR et sacrilège.* (Proudh.) Qui a le caractère d'un blasphémateur: *Des paroles BLASPHEMATRICES.*

— Allus. littér. *Le dieu, poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs BLASPHEMATEURS.*

Allusion à une strophe fameuse de l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau, par Lefranc de Pompiignan. V. LUMIERE.

BLASPHEMATOIRE adj. (bla-sfé-ma-toi-re — rad. *blasphémer*). Qui contient un blasphème, des blasphèmes: *Écrit, livre impie et BLASPHEMATOIRE. Proposition BLASPHEMATOIRE* (Acad.) *Ne crains point les paroles BLASPHEMATOIRES du roi d'Assyrie.* (Volt.) *Berthe devint plus pâle; était-ce qu'elle comprenait le sens BLASPHEMATOIRE des paroles du vieillard?* (P. Féval.) Qui prononce des blasphèmes: *Il s'était servi sans succès de toutes les interjections mal sonnantes qu'il eût jamais recueillies de la*